

Le Courrier Frontenac

4 novembre 2019, 12 h 31

Par Jean-Hugo Savard

Les consommateurs de café de la région peuvent, depuis aujourd'hui, déposer les capsules utilisées de la marque Nespresso dans leur bac de recyclage, et ce, grâce à un premier partenariat dans la région intervenu entre Récupération Frontenac de Thetford Mines et la multinationale.

Ce sont ainsi 79 nouvelles municipalités réparties dans les MRC des Appalaches, Robert-Cliche, des Etchemins, du Granit, de Beauce-Sartigan et de l'Érable qui ont désormais accès à cette solution de rechange, portant à plus de 400 le nombre de villes au pays qui ont adopté cette pratique.

Les membres du Club Nespresso demeurant dans les localités situées sur le territoire de Récupération Frontenac peuvent donc mettre leurs capsules usagées dans un sac en plastique scellé, entièrement recyclable et fourni gratuitement par l'entreprise. Ces contenants seront triés par le centre thetfordois, puis acheminés chez le partenaire 2M Ressources à Saint-Jean-sur-Richelieu afin de subir un procédé mécanique. L'aluminium sera revalorisé, tandis que les résidus de café seront utilisés pour en faire du compost de grande qualité.

Nespresso Canada a indiqué qu'elle assumera tous les coûts associés à cette entente et qu'aucuns frais ne sont générés pour les municipalités et les citoyens. Le directeur général du centre de tri, André Jr. St-Cyr, s'est dit fier de faciliter le recyclage de ces capsules de café. « Dès la fondation de Récupération Frontenac, en 1981, les résidents apportaient eux-mêmes leurs matières recyclables au centre de tri. Déjà, à l'époque, nous étions des pionniers dans notre domaine. Le raffinement des équipements et la modernisation du centre ont rendu possible le partenariat avec Nespresso. Pour nous, cela signifie aussi que l'innovation contribue au bien-être de notre communauté par la réduction des déchets au sein des sites d'enfouissement ».

Nespresso Canada n'est pas en mesure d'avancer le volume de capsules qui pourrait être récupéré sur le territoire de Chaudière-Appalaches. Elle estime qu'il s'agit d'une donnée variable qui dépend, par exemple, de la consommation des membres et de leur participation au programme de recyclage.